

En ovin-caprin : Bien utiliser la paille et maîtriser son coût de production

Rations à base de paille de céréales : les principes à respecter (extrait Institut de l'Élevage)

La paille de céréales est un fourrage dont les valeurs nutritives sont nettement inférieures à celles de l'herbe ou des foin ou ensilages qu'elle est amenée à remplacer dans un contexte de pénurie (voir tableau 1). Afin d'assurer une bonne ingestibilité de ce fourrage par les animaux auxquels elle est distribuée, quelques recommandations doivent être respectées.

Tableau 1 : Principales valeurs nutritives des pailles de blé et d'orge (/kg de MS)

Type de paille	% M.S.	UFL	UFV	PDIA	PDIN	UEL	UEB
Paille de Blé	88 %	0,42	0,31	11	22	1,6	1,8
Paille d'Orge	88 %	0,44	0,33	12	24	1,6	1,8

Source : Tables I.N.R.A., 2007

- **N'employer que les pailles bien conservées** récoltées sèches et stockées à l'abri,
- **Améliorer la digestibilité de la paille** en apportant de l'azote, des glucides et des minéraux,
- **Apporter des compléments pour couvrir les besoins de production,**
- **Apporter la base minimale de fibres longues nécessaires pour assurer le bon déroulement de la digestion ruminale et pour satisfaire l'appétit des animaux,**
- **Étaler en 2 fois ou plus la distribution du concentré quand l'apport dépasse 1 kg/j/animal.**

Rations à base de paille pour les ovins viande

Malgré sa faible valeur alimentaire, la paille de céréales peut constituer la ration des brebis et agneaux. Son intérêt technique et économique est variable selon le type et le stade physiologique des animaux.

Pour les agneaux, l'utilisation de la paille en substitution du foin de graminées n'entraîne pas de modification des performances ni de la qualité de carcasse.

En ce qui concerne le cheptel reproducteur, la paille est à réserver aux brebis à faibles besoins. Dans tous les cas, un apport de concentré reste nécessaire pour équilibrer la ration. Pour les brebis allaitantes, il est envisageable de rationner les quantités de foin et de laisser la paille à volonté dans un souci d'économiser le premier fourrage. Lorsque les quantités de concentré distribuées par brebis deviennent élevées (supérieure à 1 kg/jour), un fractionnement des apports en 2 repas est alors indispensable afin de limiter les acidoses. La luzerne ou la pulpe de betteraves déshydratées complètent souvent les rations à base de paille dans les régions proches des zones de production.

Si les conditions de récolte et de conservation sont bonnes, la paille de céréales est un fourrage bien consommé. On peut compter entre 1,5 et 2 kg pour une brebis allaitante et environ 1 kg pour les autres stades physiologiques (refus compris). Les niveaux d'ingestion sont en revanche beaucoup plus variables lors d'un apport de paille au pré, en cas de pénurie d'herbe. Il est alors conseillé soit de rentrer les brebis en bergerie, soit de les « parquer » sur une parcelle de faible surface destinée à être ressemée.

Tableau 5 : Exemples de rations avec de la paille de céréales offerte à volonté pour des brebis allaitantes (quantités de concentré en kg/brebis/jour)

	1 seul agneau allaité		2 agneaux allaités	
	6 premières semaines de lactation	Au-delà de 6 semaines de lactation	6 premières semaines de lactation	Au-delà de 6 semaines de lactation
Triticale	0,6	0,5	0,8	0,6
Tourteau de colza	0,5	0,3	0,7	0,5
CMV type 7/21	0,04	0,04	0,04	0,04

Maîtriser son coût alimentaire en élevage caprin (extrait Institut de l'Élevage)

Chaque année, un des objectifs principaux de l'éleveur est d'améliorer sa marge brute à la chèvre. L'indicateur le plus significatif est donc le coût alimentaire. En année de sécheresse comme celle-ci, la maîtrise du coût alimentaire sera couplée à la gestion de l'alimentation disponible.

La recommandation de chaque campagne est de réaliser son bilan fourrager et aliment ; c'est indispensable cette année pour anticiper la campagne laitière. Les recommandations suivantes permettent d'optimiser au mieux la ration et la gestion du troupeau pour réduire au maximum tout gaspillage alimentaire et donc économique.

Réformer les animaux improductifs et ceux qui ne paient pas leur ration en particulier les animaux avec des niveaux de production faibles et qui ne mettront pas bas. De plus, il sera pertinent de réformer les animaux qui n'ont pas d'avenir : état sanitaire de la mamelle non satisfaisant, problèmes locomoteurs,...

Constituer des lots de production homogènes, en particulier pour les rations avec des fourrages de qualité moyenne ou en faible quantité, permet d'économiser de 10 à 15 % de concentrés. Cela peut se traduire par moins de chèvres très grasses et autant de lait. La séparation des premières lactations (encore en croissance) des adultes permet de distribuer des rations avec moins de densités nutritives.

Revoir l'animal cible. Pour un troupeau "normalement variable", diminuer la production cible de 0,5 kg de lait/jour (4,0 au lieu de 4,5 kg par exemple) cela revient à couvrir les besoins de 75 % des chèvres au lieu de 90 %. Cela se traduit par environ 0,20 kg de concentré / jour en moins et 0,10 kg de MS de fourrage en plus. Dans ces conditions, les productions laitières peuvent baisser de 0,17 kg de lait à 3,5 g de TB ou alors on peut observer un peu moins de reprise d'état en fin de lactation.

Ajuster les quantités de concentrés distribuées au stade physiologique de la chèvre. A nourrir les animaux avec le même niveau de concentrés qu'au démarrage, on arrive en fin de lactation à couvrir 200 % des besoins, ce qui est non seulement un gaspillage inutile, mais constitue aussi un risque d'accidents sanitaires important. Ainsi, en système "foin", la baisse des concentrés au fur et à mesure de la lactation peut entraîner une économie sur l'année de près de 150 g de concentrés par litre. Il faudra vérifier la reprise d'état corporel pour mieux ajuster le niveau de complémentation. Un niveau de reconstitution des réserves insuffisant n'aura pas de conséquence immédiate mais aura un impact sur la lactation suivante. Il s'agit donc d'ajuster sans pénaliser l'avenir.

Une réduction des apports azotés en deuxième partie de lactation limite la production tout en favorisant la reprise d'état corporel

Choisir des concentrés simples. Parmi les concentrés énergétiques, les céréales (ou protéagineux) auto-consommés et les aliments "simples" sont à privilégier aux formules composées du commerce très sécurisées, donc plus chères. Par exemple, l'utilisation d'aliments riches en PDIA n'est efficace que pour les animaux de bonne valeur génétique. L'intérêt d'utiliser de la luzerne déshydratée, comme celle des concentrés protéiques, diminue sensiblement avec l'avancement de la lactation car la suralimentation protéique n'est pas payante et génère des rejets azotés importants. L'intérêt zootechnique et économique de certains coproduits (pulpes de betteraves, drêches de blé, lactosérum...) est à étudier au cas par cas.

Face à la flambée du prix des céréales et tourteaux, les fabricants d'aliments réagissent en proposant des formulations moins chères. Ces aliments sont des formulations très variables d'une livraison à l'autre, leurs valeurs nutritives sont proches des valeurs planchers annoncées sur l'étiquette. Si le choix de l'éleveur se porte sur cette gamme d'aliment, il doit, plus que jamais, demander la formulation au fabricant, s'assurer de l'appétence, s'enquérir de la provenance de toutes les matières premières et calculer sa ration de façon à ne pas manquer de tel ou tel élément (minéral, vitamine, ...). L'intérêt économique de ces aliments doit aussi se mesurer par rapport à une même ration faite avec des concentrés "plus sécurisés", proposés par les fabricants.

Avec la hausse des prix, la nature des matières premières incorporées dans les aliments du commerce évolue. Il est donc recommandé de bien lire les étiquettes à chaque livraison et de se montrer exigeant. En cas de doute sur l'efficacité de tel ou tel aliment, n'hésitez pas à le faire analyser, après vous êtes assuré de la qualité du rationnement et de sa mise en œuvre. Enfin, il reste toujours important d'assurer des transitions alimentaires suffisantes.



Service Élevage CA 47

Vincent JOLIET

05.53.77.83.56

Fabien CONSTANTIN

05.53.77.83.25